

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2007)
Heft: 5

Artikel: Specijalna Enota : l'unité "SWAT" slovène
Autor: Milosevic, Zoran
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Photos: Z. Milosevic

Specijalna Enota - L'unité «SWAT» slovène

Zoran Milosevic

Journaliste et ancien sergent, 72e brigade de forces spéciales serbe

La Specijalna Enota est l'unité de contre-terrorisme du Ministère de l'Intérieur Slovène. L'unité fut créée en 1990, lorsqu'elle est devenue une unité indépendante. Elle est aujourd'hui placée pour emploi auprès du Directeur Général de la Police. Ses origines remontent à 1972, vraisemblablement à la suite des attentats des Jeux Olympiques de Munich, lorsque furent créées des unités de la milice chargées de combattre le terrorisme.

Organisation de la police slovène

Avec une superficie de 20 273km², la Slovénie est un pays de l'Europe centrale frontalier de l'Autriche, de la Croatie, de la Hongrie et de l'Italie et possédant une ouverture sur la mer Adriatique. La Slovénie est indépendante de l'ex-Yougoslavie depuis le 25 juin 1991. Elle compte aujourd'hui environ 2 millions d'habitants. Elle fait partie de l'Union européenne depuis le 1er mai 2004.

La Police est un corps dépendant et rendant compte directement au Ministère des Affaires Intérieures. Elle est organisée en trois niveaux : au niveau national la Division Générale, au niveau régional avec les Divisions Régionales et enfin au niveau local avec les Départements de Police. Le poste de Chef de la Police est occupé par une personnalité politique nommée par le Gouvernement.

Au niveau central, la Division Générale a une organisation atypique pour une force de police. Elle est découpée en neuf services centraux : le Département de la Police en uniforme, le Département de la Police criminelle, le Département de la Sécurité et de la protection des citoyens, le Département pour les Affaires et le transport, les Forces Spéciales d'Intervention, le Département des Services communs, le Département Informatique et télécommunications et le Département de Soutien administratif.

A l'échelon régional, la police slovène dispose de 11 divisions régionales à la tête desquelles se trouve un Chef régional de la Police. Enfin, au niveau local, la police dispose d'environ une centaine de Départements.

Histoire de la Specijalna Enota

Les unités spéciales de l'ancienne république de Yougoslavie, dont faisait partie la Slovénie, ont des racines communes.

Le 21 juillet 1972, le Commandant Suprême de l'Armée de Libération de la SFRY (République fédérale socialiste de Yougoslavie), Josip Broz Tito, prit une directive spéciale pour la formation d'unités spéciales de la JNA (Armée populaire yougoslave) et des secrétariats pour les affaires internes chargées des opérations de lutte contre la guérilla.

Aujourd'hui, on estime que la raison de la publication de cette directive fut l'attaque terroriste durant les Jeux Olympiques de Munich et l'opération RADUSA. Puisque l'attaque contre les sportifs Israéliens dans le village Olympique eut lieu le 5 septembre 1972, il est évident que Tito avait à l'esprit les seuls événements internes au pays. Il est aussi bien connu que le système ONO (Défense Nationale) et DSZ (Auto- Défense Publique), pourtant loués par les autorités, n'ont pas passé leur premier examen sérieux : durant l'assaut contre le groupe terroriste Ustasha, le 21 juin 1972, les pertes furent lourdes, bien que proportionnelles aux compétences des unités engagées, qui n'avaient aucune expérience dans les opérations anti-terroristes.

Quelques jours après avoir reçu la directive, le Secrétaire de la République pour les Affaires Internes de Slovénie organisa un stage de 40 jours pour les opérations de contre-guérilla, qui se termina le 31 août 1972. Le 17



novembre, les miliciens qui avaient fini ce stage formèrent la compagnie spéciale de la Milice du Secrétariat de la République Slovène pour les Affaires Internes, immédiatement repris par l'Inspection républicaine de la Milice. Avant mars 1973, la première véritable unité de contre-terrorisme fut formée à travers la compagnie « Pelotons des Ordres Spéciaux ». Trois ans plus tard, la compagnie fut transformée en « Unité Spéciale de la Milicie », connue sous le nom de ZEM. Enfin, en aout 1990, l'unité spéciale (Specijalna Enota – SE) du Ministère Slovène des Affaires Internes fut créée à partir du Peloton « ZEM ». Cinq ans plus tard, l'effectif de l'unité fut réduit de 146 à 104 membres des Forces Spéciales.

A la suite du nouveau plan d'organisation de 2000, qui fit de la Police un corps du Ministère des Affaires Internes, la Specijalna Enota devint une unité de l'administration de la Police Générale, comprenant 95 policiers.

L'unité a pris une partie des prérogatives qu'avait l'ancien PEM, les actuelles PPE (Unités Spéciales de la Police). En plus des opérations de contre-terrorisme, la SE s'est vue confier des missions d'arrestations d'individus dangereux et de sécurisation des délégations officielles étrangères. L'unité peut également prendre part aux opérations de sécurité concernant les grands rassemblements et apporter son aide lors d'accidents ou de catastrophes de grande envergure. Elle a également pour rôle de fournir un entraînement spécial aux autres unités et forces de police.

Missions de l'unité spéciale

La SE est entraînée en vue de résoudre les situations de crises nécessitant des compétences spéciales. Pour cela, la palette des missions de l'unité est vaste et inclut :

- l'exécution de taches en relation avec les opérations anti-terroristes, la participation à l'arrestation des criminels dangereux, la protection des hommes d'état slovènes ou étrangers, la protection ponctuelle de lieux spécifiques ou encore la participation aux opérations de police lors d'événements naturels ou autres catastrophes de grande ampleur ;
- la formation appropriée et de haut niveau aux membres de l'unité spéciale et participe à l'entraînement des autres unités de police, des unités du Ministère de l'Intérieur et des autres corps d'Etat ;
- maintenir en état les ressources techniques et matérielles de l'unité, ainsi que son équipement ;
- accomplir des missions ordonnées par le Directeur Général de la Police ou toute autre personne autorisée par lui.

La SE est appelée à intervenir dans les cas suivants :

- lorsque toutes les conditions pour faire appel à des moyens coercitifs stricts sont réunies ;
- lorsque la réalisation des missions requiert des techniques spéciales maîtrisées par les membres de l'unité (tir à longue distance, plongée, escalade ou spéléologie, arts martiaux...);
- dans l'éventualité d'une menace sérieuse sur des personnalités ou sur le peuple ou dans l'éventualité de risque de dégâts matériels considérables ;
- en ultime recours, lorsque toutes les autres solutions pour un dénouement « normal » de la situation ont été épuisées.



L'unité spéciale est responsable auprès du Directeur Général de la Police et son engagement se fait selon deux modalités: l'engagement pour des missions planifiées ou l'engagement sur des missions imprévues découlant d'une situation de crise.

La Specijalna Enota peut également intervenir en accord avec la Direction des Investigations Criminelles pour effectuer certaines tâches :

- l'interpellation de faux-monnayeurs ou de trafiquants de drogues ;
- l'interpellation de rançonneurs ;
- la mise en place d'embuscades en vue d'appréhender des criminels ;
- la récupération sous-marine d'objets en relation avec un crime ;
- la protection des convois de drogues en vue de leur destruction.

Elle peut également participer à diverses opérations sur demande de l'Administration de la Police :

- assistance aux contrôles frontaliers ;
- la participation au maintien de la paix et de l'ordre public sur les pistes de ski ;
- l'aide au maintien de l'ordre et de la paix public lors d'évènements sportifs ;
- la recherche de personnes disparues.

Pour le compte du Département des Expulsions d'Etrangers, l'unité peut effectuer des missions de reconduite à la frontière ou dans leur pays d'origine.

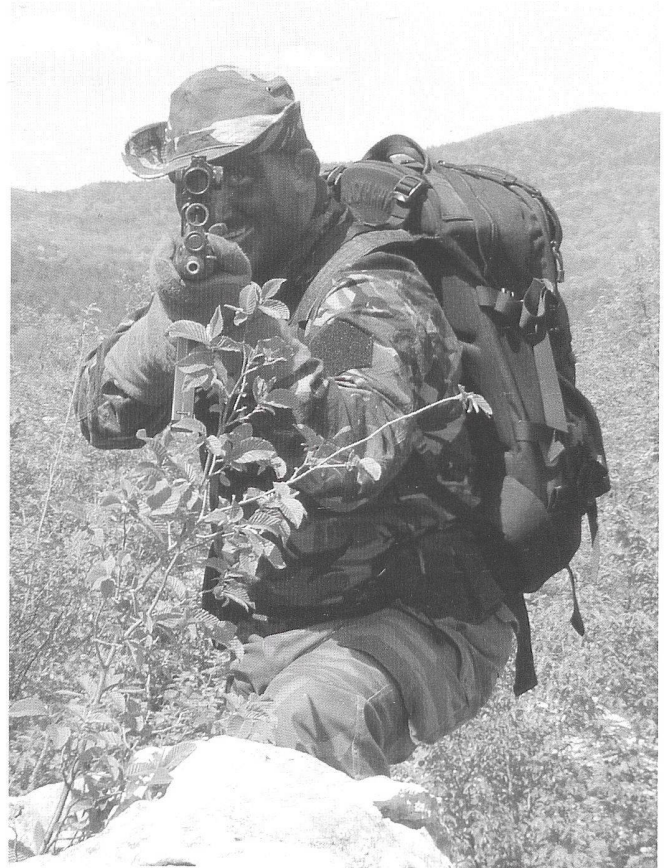
Organisation

La Specijalna Enota est basée à Ugar pri Ribnica, dans la banlieue de Ljubljana. L'unité compte actuellement 103 membres et est organisée en un Quartier Général, trois équipes opérationnelles (A, B et C), une équipe de déminage et une équipe d'entraînement. A la tête de l'unité se trouve le commandant et trois assistants/instructeurs pour la formation tactique, théorique et au maniement des armes à feu, l'entraînement physique spécifique, le tir à l'arc, les procédures pratiques et la psychologie.

L'équipe « A » est l'unité d'intervention, à l'entraînement pluridisciplinaire pour l'accomplissement des missions les plus complexes :

- opérations de contre-terrorisme ;
- arrestation des criminels dangereux ;
- participation à la protection de personnalités ;
- entraînement des autres unités.

Les membres de cette équipe, âgés d'environ 22-23 ans, possèdent les meilleures capacités physiques et psychologiques et ont pour devise : « formé pour



aider et accomplir les assauts les plus complexes». L'équipe comprend le commandant et son assistant, deux inspecteurs et neuf groupes de combat (chacun comprenant 5 membres). Cette équipe intervient toujours en uniforme de combat complet et cagoulée. En raison des efforts extrêmes demandés, les nouveaux membres sont recrutés seulement tous les huit ans.

L'équipe « B » a pour rôle de fournir un soutien à l'équipe « A » dans leurs interventions, dans leurs entraînements et leurs préparations. Elle est divisée en 5 groupes de spécialistes :

- tireurs d'élite (connaissances spécifiques de l'armement, de la balistique et des systèmes de visées, soutien à l'équipe A, protection de personnalités et entraînements) ;
- plongeurs (gestion des scènes de crimes sous-marines, recherche d'engins d'explosifs, de personnes ou d'objets et formation d'autres personnels) ;
- groupe cynophile (appui tactique de l'équipe A, recherche de personnes et formation des autres policiers) ;
- alpinistes et spéléologues (gestion des scènes de crimes dans les cavités, recherche d'engins explosifs, soutien de l'équipe A pour l'assaut contre les immeubles de grandes hauteurs ou depuis un hélicoptère et entraînement des autres policiers) ;
- conducteurs des véhicules spéciaux (transport, protection, mise en place de barrages routiers, soutien aux unités de maintien de l'ordre public et formation des autres policiers). Elle compte 22 policiers

possédant une grande expérience (la moyenne d'âge est de 33 ans). En plus de fournir un soutien à l'équipe d'intervention, elle fournit un soutien aux autres unités de police.

L'équipe « C » représente l'appui logistique de la Specijalna Enota au profit des équipes A et B (support logistique opérationnelle, maintenance et acquisition des équipements et service de sécurité). Elle comprend un chef d'équipe, deux assistants et 14 policiers vétérans, dont deux présentant des handicaps.

L'équipe C permet à l'unité d'être indépendante de l'appui logistique du reste de la Police, notamment parce qu'elle possède son propre système de communication. Elle est divisée en trois groupes : le premier est en charge du casernement ; le second est chargé de la documentation opérationnelle et de la gestion des systèmes informatiques et de télécommunications ; le troisième est responsable des moyens de transports, de l'armement, l'équipement et les tenues. Le rôle de l'équipe de déminage est : le désamorçage d'engins explosifs improvisés, la prise en charge de bombes (autres que les munitions non explosées), la recherche d'engins explosifs lors de grandes manifestations ou lors de la présence de personnalités, le soutien à l'équipe A et la formation d'autres unités.

Sélection et formation

Le recrutement se fait par voie interne sur la base du volontariat, chacun acceptant les difficultés physiques et psychologique des conditions de travail. Le postulant doit préalablement remplir deux conditions : avoir au moins 3 ans de service et être âgé de moins de 28 ans. Pour l'instant, la Specijalna Enota est fermée aux femmes, car les interventions dévolues aux membres de l'unité requièrent vitesse et force physique. La demande des candidats est envoyée directement à l'unité où les dossiers de chaque candidat font l'objet d'une étude approfondie. Les dossiers sont ensuite envoyés au Ministère des Affaires Internes, qui invite les postulants à se présenter aux tests de sélection. La première étape vers l'incorporation au sein de l'unité est un entretien avec le commandant de l'unité ou l'officier responsable du recrutement. En plus de fournir des précisions sur le profil personnel, cet entretien permet de tester la motivation du candidat. La motivation est en effet l'une des qualités les plus cruciales pour l'admission dans l'unité, le service au sein de celle-ci demandant beaucoup de dévotion et de sacrifices. Après ce premier tri, les candidats jugés aptes sont envoyés au centre médical du Ministère des Affaires Internes pour passer une visite et des tests physiques et psychologiques. Les tests physiques et techniques se déroulent sur deux jours et comprennent de la course à pied, des parcours de sauts, du grimpe de corde, du tir... A la suite de cette nouvelle sélection, il ne reste qu'environ 10 % des candidats, qui sont alors pris en charge par le groupe de formation, composé des instructeurs des diverses spécialités. Durant toute la période de formation, les candidats sont sous la surveillance constante des instructeurs, qui rendront un jugement définitif et décideront quels sont les postulants aptes à servir au sein de l'unité et à quel poste.

La formation de base, qui dure 6 mois, comprend une formation physique (augmentation du niveau physique, natation, escalade...), l'apprentissage des arts martiaux, le maniement des explosifs, les tactiques propres à l'unité, des cours d'anglais, de topographie, de conduite rapide et défensive, sur l'utilisation et la connaissance du matériel. Cependant, la plus grande attention est portée sur l'utilisation des armes à feu et sur le tir. A cet effet, l'unité dispose de plusieurs installations pour l'entraînement au tir normal et des dans des situations particulières, telle que celle pour la pratique du tir en milieu clos (*Close Quarter Battle*), surnommée « *Killing House* ». Un autre point important de la formation concerne le maniement des explosifs. Chaque membre de l'unité doit avoir des connaissances de base des explosifs pour leur permettre de faire exploser des murs afin de s'introduire dans une pièce, d'ouvrir des portes mais également de savoir reconnaître le danger provenant des pièges explosifs placés par l'adversaire. La pré-formation étant divisée en plusieurs phases, chacune se termine par un contrôle des candidats. Ainsi, durant le deuxième mois, une période de 12 jours se déroule dans des conditions spéciales, sous les types de conditions climatiques et sur tous les types de terrain. Cette période inclut une marche de 20 heures avec un paquetage de 20 kilos, et une autre de 50 kilomètres avec un paquetage de 40 kilos. Pendant ces six mois, les instructeurs testent et examinent la motivation des candidats, leur tolérance à la fatigue et à la pression, la maîtrise de leur agressivité, leur capacité à travailler en équipe, ainsi que leur volonté et leur sociabilité.

A la fin de la formation de base, les meilleurs éléments – environ 50 % d'entre eux – accèdent à la phase suivante de la formation, celle de spécialiste. Cependant, cela ne signifie pas que tous ceux qui finissent la première phase n'accèdent pas aux cours de spécialisation. En effet, l'unité a besoin de peu de nouveaux éléments, c'est pourquoi elle fixe leur nombre. De fait, sur la base de leur classement final et des places disponibles, seuls les meilleurs éléments obtiennent une incorporation définitive. Pendant cette phase de spécialisation, les enseignements de la pré-formation sont approfondis, le niveau physique est encore augmenté et les différentes missions de l'unité font l'objet d'entraînements tactiques. L'entraînement physique, le tir et le maniement des explosifs restent des éléments importants, mais de nouveaux éléments sont introduits : contre-terrorisme et libération d'otages, étude des infrastructures et moyens de transports (avions, navires, trains et bus entre autre) que les opérationnels peuvent rencontrer durant leurs interventions.

Les membres de l'unité doivent savoir se déplacer dans tous les environnements. C'est pourquoi on trouve également des entraînements au ski, à l'alpinisme d'hiver comme d'été, au parachutisme (dont les techniques de HAHO/HALO), à la plongée sous-marine. Une attention particulière est portée à l'utilisation des hélicoptères et la maîtrise de la technique de la corde lisse. A la fin de la période de spécialisation, sur la base des observations des instructeurs, chaque candidat est affecté au poste le plus approprié. Le futur membre des forces spéciales est alors nommé comme policier de la Specijalna Enota.



Chacun doit avoir à l'esprit que le service au sein de l'unité requiert une éducation de haut niveau (sur 103 membres, seulement 14 sont diplômés du second degré). La raison de ces règles strictes est que chaque membre des forces spéciales, après avoir quitté l'unité, peut être nommé à des postes de haut commandement dans les autres services de la police. Pendant leur service à l'unité, les policiers peuvent choisir d'intégrer une spécialité telle que tireur d'élite, plongeur, opérateur radio, spécialiste des explosifs.

Les candidats affectés à la section logistique, à l'issue du processus de sélection, reçoivent une partie de la formation des opérationnels. En effet, en cas de besoin, ils peuvent être appelés à prendre part aux actions, mais pas au sein de l'équipe d'intervention.

A la suite de l'intégration de la Slovénie à l'Union Européenne et à l'OTAN, la Specijalna Enota a développé ses échanges d'expériences et ses entraînements avec les unités européennes semblables parmi lesquelles le RAID, le COBRA autrichien, le SEK du Land de Baden-Württemberg, l'UEI espagnole, mais aussi des unités spéciales de la Croatie, de la Russie, de la République Tchèque, de la Bosnie-Herzégovine, de la Slovaquie, du Monténégro, de l'Albanie et d'Italie.

Z.M.

